PREMIER
MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

MÉMENTO
de la défense et de la sécurité nationale

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale

2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION

3 Agir pour notre souveraineté dans un monde de risques et de menaces croissants

PREMIÈRE PARTIE : L'ESSENTIEL

6 Préparer le pays à la haute intensité
8 Renforcer la résilience nationale
9 Rumeurs et contre-vérités
10 A retenir

DEUXIÈME PARTIE : POUR ALLER PLUS LOIN

12 Les concepts clés
18 Les acteurs clés
21 Ressources utiles

AGIR POUR NOTRE SOUVERAINETÉ DANS UN MONDE DE RISQUES ET DE MENACES CROISSANTS

Face à la bascule stratégique mondiale à l'œuvre, le Président de la République a souhaité une actualisation de la **Revue nationale stratégique* (RNS)**. Ce travail d'ampleur a associé l'ensemble des forces vives de la Nation : administrations, parlementaires, élus, chercheurs, experts. Nos alliés britanniques et allemands ont également été consultés. En moins de 6 mois, la **Revue nationale stratégique*** a permis de tirer les conséquences des bouleversements en cours sur notre défense et notre sécurité nationale : nous sommes entrés dans une nouvelle ère.

Caractérisé par la permanence des menaces et des risques, ce début de siècle voit la force brute, assumée par des acteurs décomplexés, redevenir le principal arbitre des relations internationales. La possibilité d'une guerre de haute intensité sur le territoire européen (et non sur le territoire national) est à nouveau crédible, tandis que le changement climatique et ses effets s'amplifient sur notre territoire, hexagonal et ultra-marin. Par ailleurs, la criminalité transnationale menace les équilibres internationaux et le contrat social national.

La **Revue nationale stratégique*** réaffirme le primat de la dissuasion, l'importance de la résilience, l'investissement dans les ruptures technologiques pour que la France conserve sa place dans le monde. Elle se décline ainsi en plusieurs stratégies spécialisées : résilience, cybersécurité, spatial, lutte contre les manipulations de l'information, lutte contre la criminalité organisée, lutte contre l'immigration clandestine, lutte antiterroriste.

Enfin, dans ce monde plus dur et plus incertain, la **Revue nationale stratégique*** confirme que la défense et la sécurité nationale se déterminent tant sur les théâtres extérieurs que dans notre quotidien sur le territoire national lui-même. Elles sont l'affaire de tous. Notre objectif et notre devoir, outre préparer la Nation et prendre toutes les mesures, réside dans la mobilisation et l'engagement de vous. Tous responsables !

L'esprit de défense et de résilience de nos concitoyens est un des fondements de notre puissance comme de notre souveraineté.

C’est pourquoi il est impératif d’expliquer, de faire comprendre ce qui nous attend. Surtout, il est essentiel de montrer à chacune et chacun comment contribuer à l’effort de la Nation car vous avez, collectivement, les moyens d’agir et de garantir notre résilience et notre sécurité nationale.

Accroître notre résilience face aux risques et aux menaces est un des piliers pour que la France demeure forte, fidèle à ses valeurs, moteur d’une Europe davantage autonome au plan stratégique, libre de ses choix et de son destin.

L'ESSENTIEL

PRÉPARER LE PAYS À UN CONFLIT DE HAUTE INTENSITÉ

La préparation du **scénario central*** de la **Revue nationale stratégique*** concerne l'ensemble de la Nation. En effet, en cas d'agression militaire contre l'Europe, les conséquences seraient multiples : déploiement massif des armées sur le théâtre d'opérations (hors du territoire national), mobilisation de l'industrie en soutien à l'effort de défense, multiplication des attaques hybrides adverses sur notre sol (sabotages, désinformation, cyber attaques, instrumentalisation de troubles à l'ordre public, criminalité organisée,...) afin d'affaiblir la cohésion nationale et le soutien à l'effort de défense, atteintes à l'économie en ciblant nos approvisionnements stratégiques.

Le **scénario central*** n'est pas une prédiction mais une hypothèse, celle « *d'une participation des armées françaises à une guerre majeure de haute intensité dans le voisinage de l'Europe et le risque d'actions concomitantes déstabilisatrices de nature hybride pour la sécurité intérieure de la France atteignent un niveau inégalé depuis la fin de la guerre froide. La menace d'une guerre conventionnelle majeure sur le territoire national hexagonal n'est en revanche pas considérée comme crédible.* » (RNS 2025, §112). Cette hypothèse permet de déterminer le bon niveau de préparation : celui que nous voulons et que nous atteindrons pour faire face à un grand nombre de risques et de menaces, de nature et d'intensité très différentes. Être prêts au **scénario central*** c'est, en réalité, être en mesure de faire face à toutes les hypothèses.

C'est pourquoi la **Loi de programmation militaire*** (LPM) est actualisée en 2026, pour conforter et amplifier les moyens des armées. Cette mise à jour, rendue nécessaire par l'accélération de la dégradation de l'environnement stratégique, est également l'occasion d'adapter notre législation dans une logique de planification juridique et opérationnelle. C'est le cas, par exemple, de la création d'un **État d'alerte de sécurité nationale*** ou encore en matière de lutte anti-drones.

Au-delà du cadre légal et budgétaire, la préparation au **scénario central*** s'est également traduite par l'élaboration d'un **Plan de défense et de sécurité nationale***. Comme cela existe face aux menaces terroristes avec Vigipirate, les mesures d'adaptation et de réaction relevant des différents services de l' État sont anticipées et pourront être déclenchées par le Gouvernement suivant la gradation de la crise, autour d'un indicateur agrégé de la gravité de la crise et de 5 **niveaux de défense et de sécurité nationale***.

En outre, l'exercice majeur **Orion 2026*** s'est tenu au premier semestre 2026 pour tester l'ensemble de ces dispositifs. Il a permis d'accroître notre niveau de préparation, depuis la projection des forces jusqu'à l'activation de mesures de protection contre les **stratégies hybrides*** - notamment la sécurité des réseaux - en passant par l'accroissement de la production industrielle au profit des forces armées.

Orion 2026* a également permis de poursuivre le travail de préparation de l'accueil et du transit de nos forces armées, comme de forces alliées, sur notre sol. La mobilité militaire à travers le continent européen est un sujet majeur, et un projet de règlement européen est en préparation afin d'assurer la compatibilité des normes et des moyens logistiques dans chaque Etat. La réponse à ces défis implique de renforcer le **dialogue civilo-militaire*** à tous les échelons.

Dans ce mouvement d'ampleur, le plan **Vigipirate*** a été rénové en juin 2026 afin de mieux prendre en compte la réalité de la menace terroriste, et rendre le dispositif davantage lisible à la population.

Pour faire face aux enjeux permanents de sécurité nationale et mieux protéger les Français, l'État modernise son organisation de gestion de crise. Elle s'appuiera notamment sur une nouvelle structure permanente interministérielle et un lien renforcé avec les territoires. Nourrie des retours d'expérience des crises récentes, elle permettra d'anticiper, de préparer et de gérer les crises plus efficacement.

RENFORCER LA RÉSILIENCE NATIONALE

Préparer le **scénario central*** de la **Revue nationale stratégique*** se traduit également par le renforcement de la résilience nationale.

Depuis 2022, l'État met en œuvre la **Stratégie nationale de résilience*** (SNR). Cette stratégie vise à augmenter la capacité générale du pays à faire face aux crises majeures, qu'elles soient l'effet de risques naturels, technologiques, ou de menaces. En juin 2025, la SNR a été recentrée sur deux priorités : assurer la continuité de la vie économique du pays (disponibilité des réseaux, sécurisation des approvisionnements critiques, etc.) ; et mettre en mouvement l'ensemble des citoyennes et citoyens, des acteurs locaux et des collectivités (s'informer, se former, s'engager). C'est ainsi dans le cadre de cette stratégie qu'ont été mis en place le dispositif FR-Alert, ou encore diffusés les guides gouvernementaux « *Tous Responsables* » et « *Bonnes pratiques pour la résilience des collectivités territoriales* ».

D'autres chantiers majeurs se poursuivent, comme la sécurisation des approvisionnements essentiels pour la Nation, ou encore la refonte du système des **réserves*** civiles et militaires.

L'action de la France en matière de résilience trouve également un écho au plan multilatéral, notamment européen. Négociés sous présidence française de l'UE, un paquet de trois textes augmente significativement le niveau de préparation des acteurs essentiels à la continuité de la vie économique, sur l'ensemble du continent. Il s'agit de la **directive Résilience des Entités Critiques*** – REC ; la directive relative à la cybersécurité – NIS 2 ; et le règlement pour la résilience du système financier – DORA.

RUMEURS ET CONTRE-VÉRITÉS

L'espace informationnel constitue un terrain d'affrontement privilégié par nos compétiteurs stratégiques, renforcés par la diffusion rapide des technologies d'intelligence artificielle.

Il importe ainsi de dire ce que le **scénario central*** est, et ce qu'il n'est pas.

NON

Pas de guerre conventionnelle classique sur le territoire métropolitain. Pas de prédiction, mais une analyse de la menace et de la possibilité d'un conflit majeur aux formes nouvelles. Pas de rétablissement du service militaire. Pas de préparation à des bombardements massifs.

OUI

Il s'agit d'être prêt pour garantir notre résilience et notre sécurité nationale en toute circonstance, comme d'être fidèles à nos engagements internationaux. D'anticiper les conséquences indirectes d'un conflit extérieur sur notre territoire. De réunir dans cet effort l'ensemble des forces vives de la Nation.

A RETENIR

Les chocs sont désormais hybrides, simultanés et durables. La sécurité nationale se traite dans la continuité.

Le réarmement matériel, industriel, technologique et civique est indispensable. Il engage l'Etat, les territoires, les entreprises comme les citoyens.

La RNS fixe comme premier devoir la protection du territoire, de la population, et la continuité des fonctions vitales à la Nation.

L'autonomie stratégique européenne est une ambition essentielle. La France agit en allié et partenaire fiable et crédible. La sécurité du continent conditionne directement notre sécurité nationale.

La résilience de la Nation contribue à repousser l'hypothèse d'un conflit. Plus le pays est prêt, moins il est en risque ou menacé.

La lucidité stratégique n'est pas céder à la peur ou à l'alarmisme. C'est une responsabilité d'action. Dans un environnement durci, l'enjeu n'est plus seulement de réagir. Il faut penser les crises en amont, tenir dans la durée, et agir en souveraineté.

POUR ALLER PLUS LOIN

LES CONCEPTS CLÉS

Dialogue civilo-militaire

Le travail conjoint des autorités civiles et militaires, au niveau central comme territorial, est un élément fondamental de la préparation au scénario central et, plus largement, de la réponse aux crises de demain. Ce dialogue s'exprime, par exemple, dans la mission Sentinelle ou encore dans la défense opérationnelle du territoire constituée de mesures permanentes, ainsi que de mesures non-permanentes destinées aux crises les plus graves.

Directive Résilience des Entités Critiques (REC)

Régulation européenne, inspirée du dispositif préexistant en France, fixant un ensemble de règles aux Etats-membres afin d'assurer la résilience (physique, cyber, etc.) des entités indispensables à la continuité de la vie économique et à l'action des pouvoirs publics.

Etat d'alerte de sécurité nationale (EASN)

Disposition prévue par l'actualisation de la LPM permettant, temporairement, de déroger ou d'assouplir certaines règles en matière d'urbanisme, d'aménagement, de marchés publics ou encore de transports de certaines matières. Elle élève également le niveau de protection des infrastructures les plus sensibles.

Loi de programmation militaire (LPM)

Programmation pluriannuelle (six ans) des moyens budgétaires alloués aux Armées. Son actualisation en 2026 est exceptionnelle.

Orion 2026	Exercice d'ampleur associant le ministère des Armées et l'ensemble des ministères pour tester et éprouver les divers travaux engagés.
Plan de défense et de sécurité nationale (PDSN)	Plan gouvernemental de réponse au scénario central. Ses mesures sont élaborées autour de niveaux de défense et de sécurité nationale et permettent de structurer la montée en puissance de l'ensemble de la Nation.
Réserves	Les formes d'engagement au service du pays et de ses concitoyens sont nombreuses. Elles peuvent être rassemblées en trois viviers : la réserve de sécurité nationale (opérationnelle et contraignante), les missions indispensables à la continuité de la vie de la Nation (pour assurer la continuité des opérateurs les plus sensibles), et les volontariats du quotidien.
Résilience	Volonté et capacité d'un pays, de la société et des pouvoirs publics à résister aux conséquences d'une agression ou d'une catastrophe majeure, puis à rétablir rapidement leur capacité de fonctionner normalement, ou à tout le moins dans un mode socialement acceptable.
Revue nationale stratégique (RNS)	Actualisée en 2025 à la demande du Président de la République, la RNS est le fruit d'une large consultation au-delà de l'Etat (parlementaires, collectivités, think tanks, acteurs économiques, etc.). Outre ses onze objectifs stratégiques, la RNS 2025 définit le scénario central.

Scénario central

Appelé « central » non pas en termes de probabilité mais de dimensionnement car y être prêt, c'est être prêt à presque tout.
Il s'agit de l'hypothèse « d'une participation des armées françaises à une guerre majeure de haute intensité dans le voisinage de l'Europe et le risque d'actions concomitantes déstabilisatrices de nature hybride pour la sécurité intérieure de la France atteignent un niveau inégalé depuis la fin de la guerre froide. La menace d'une guerre conventionnelle majeure sur le territoire national hexagonal n'est en revanche pas considérée comme crédible. » (RNS 2025, §112).

Niveaux de défense et de sécurité nationale (DEFSECNI)

Les cinq niveaux de défense et de sécurité nationale constituent un mécanisme d'adaptation graduelle de la posture de la Nation pour la préparer et, si besoin, faire face à une situation de crise (mise en alerte, montée en puissance).

Stratégies hybrides

Pour la France, une stratégie hybride s'entend comme le recours par un acteur étranger à une combinaison intégrée et volontairement ambiguë de modes d'actions militaires et non militaires, directs et indirects, légaux ou illégaux, difficilement attribuables. Jouant avec les seuils estimés de riposte et de conflit armé, cette combinaison est conçue pour contraindre et affaiblir l'adversaire.

Stratégie nationale de résilience (SNR)	Conçue en 2022 et recentrée en 2025 dans le sillage des diagnostics et ambitions de la Revue nationale stratégique, la SNR fixe deux priorités : assurer la continuité de la vie économique ; réunir et rendre utile l'ensemble des citoyens au service de la résilience de la Nation.
Vigipirate	Le plan Vigipirate destiné à prévenir et gérer une attaque terroriste combine vigilance, prévention et protection. Il concerne l'ensemble des secteurs d'activité du pays et implique tous les ministères mais également l'ensemble de la population. Il est décliné selon trois niveaux, reflet de l'état de la menace.

SÉCURITÉ INTERNATIONALE

Limitation des menaces et des risques

SÉCURITÉ NATIONALE

Protection face aux menaces et aux risques

DÉFENSE NATIONALE

Protection face aux menaces

DÉFENSE MILITAIRE

Protection face aux agressions armées

LES ACTEURS CLÉS

CDSN

Conseil de défense et de sécurité nationale (CDSN)

Présidé par le Président de la République, le CDSN coordonne la politique de sécurité et de défense nationale.

Lorsqu'il se réunit en formation plénière, le CDSN rassemble le Président de la République, le Premier ministre, le ministre de la Défense, le ministre de l'Intérieur, le ministre chargé de l'Économie, le ministre chargé du Budget, le ministre des Affaires Étrangères, ainsi que les ministres concernés par les sujets prévus à l'ordre du jour.

Le secrétariat du CDSN est assuré dans ses formations plénières, spécialisées et restreintes, par le secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN). Le Président de la République peut en outre décider de convier au conseil toute personnalité compétente.

Les participants sont tenus au secret-défense.

SGDSN

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)

Placé au cœur de l'exécutif, le SGDSN assiste le Premier ministre dans l'exercice de ses responsabilités en matière de défense et de sécurité nationale. Il appuie notamment la prise de décision politique en assurant le secrétariat des CDSN.

Le champ d'intervention du SGDSN couvre l'ensemble des questions stratégiques de défense et de sécurité, dans le domaine de la programmation militaire, de la politique de dissuasion, de la sécurité intérieure concourant à la sécurité nationale, de la sécurité économique et énergétique, de la lutte contre le terrorisme et de la planification des réponses aux crises.

Le SGDSN intervient également opérationnellement, via les agences ou opérateur en son sein : en cybersécurité, avec l'ANSSI ; en communications gouvernementales sécurisées, avec l'OSIIC ; en lutte contre les manipulations de l'information, avec VIGINUM.

HFDS

Haut-fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS)

Dans chaque ministère, un HFDS et son service anime et coordonne la politique du ministère en matière de défense, de vigilance, de prévention de crise et de situation d'urgence.

Les activités du HFDS concernent l'organisation des plans de défense (catastrophes, terrorisme, crises), l'application des plans de sécurité publique comme le plan Vigipirate, l'habilitation au secret défense des personnes ayant à connaître des informations sensibles ou encore le pilotage de la politique de cyberdéfense du ministère. Dans le cadre de son activité (et seulement dans ce cadre), le HFDS a autorité sur l'ensemble des services du ministère concerné

En liaison permanente avec le Secrétaire général de la défense nationale et avec ses homologues des autres ministères, il est le conseiller du ministre pour toutes les questions relatives à la défense et aux situations d'urgence.

ZDS

Zone de défense et de sécurité (ZDS)

La zone est une circonscription territoriale destinée à faciliter la gestion par les autorités de l'État d'une situation de crise, dont l'importance implique la mise en œuvre de moyens dépassant le niveau départemental.
Il existe 7 zones de défense et de sécurité sur le territoire métropolitain (Paris, Nord, Ouest, Sud-Ouest, Sud, Sud-Est, Est) et 5 en outre-mer.

RESSOURCES UTILES

Discours du Président de la République du 2 mars 2026 :

- Déplacement sur la base opérationnelle de l'Ile Longue. | Élysée

Revue nationale stratégique :

- Revue nationale stratégique 2025 | SGDSN

Guide Tous Responsables :

- Se préparer aux situations d'urgence : guide et conseils pratiques | info.gouv.fr

Guide des bonnes pratiques pour la résilience des collectivités territoriales :

- Développer la résilience des collectivités territoriales_Guide des bonnes pratiques

Site du SGDSN :

- Accueil | SGDSN

PREMIER
MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

**Secrétariat général
de la défense
et de la sécurité nationale**

51, boulevard de La Tour-Maubourg - 75007 Paris
N 48°51'23,5" E 2°18'43,2"
www.sgdsn.gouv.fr